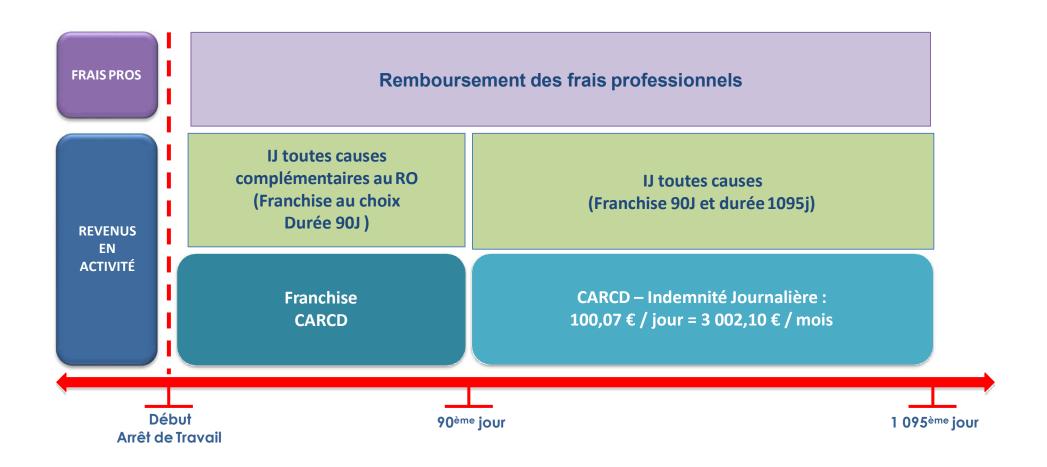
CARCD – Prestation en cas d'arrêt de travail



2020

Nos solutions pour sécuriser vos revenus

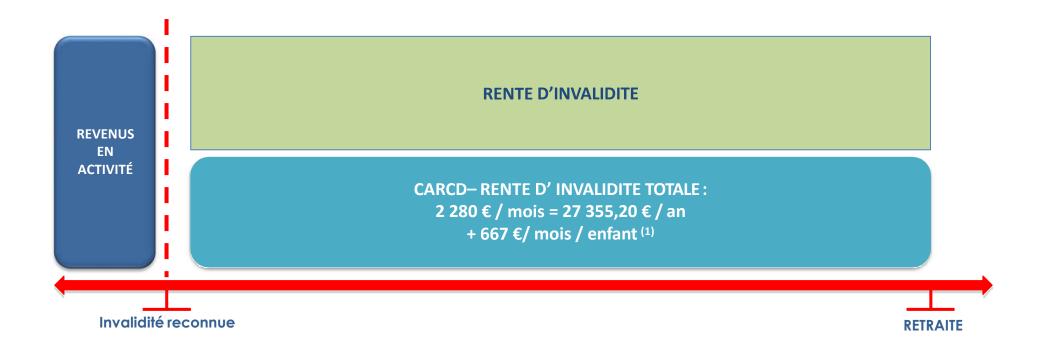


CARCD – Prestation en cas d'invalidité



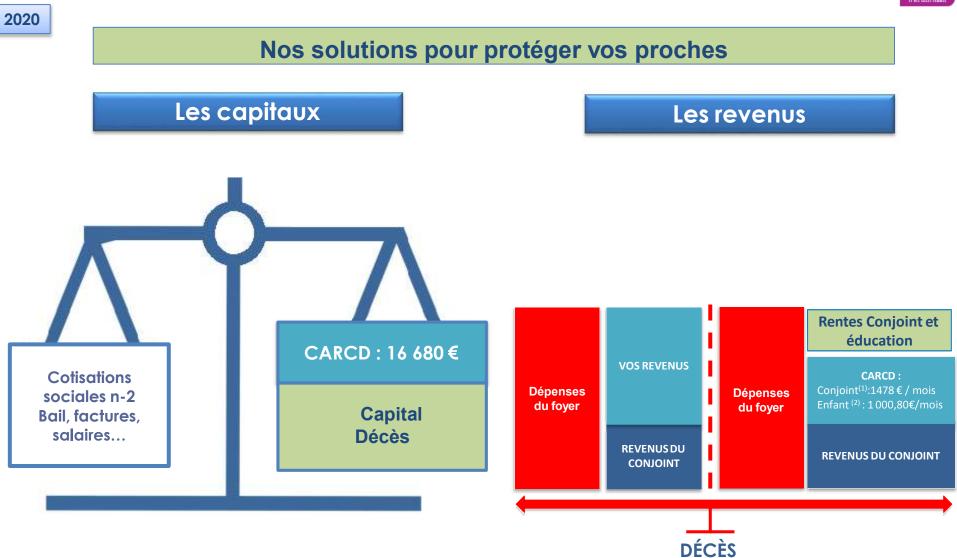
2020

Nos solutions pour sécuriser vos revenus



CARCD – Prestation en cas de décès





- (1) : Si marié pendant au moins 2 ans ou 1 enfant. Une Allocation unique calculée en fonction de l'âge de l'ayant droit à la date du décès peut être accordée au conjoint renonçant définitivement à l'allocation annuelle.
- (2) Par enfant à charge jusqu'à 18 ans (25 ans si étudiant) Versement viager si l'enfant est atteint d'infirmité.